

Séance du 2 juillet 2026

L'an deux mille vingt-six, le jeudi 2 juillet à 19h30 - les membres du Comité de Direction de l'Office de Tourisme de Belle-Île-en-Mer, légalement convoqués, se sont réunis à la Communauté de Communes à Le Palais, sous la présidence de Marianne LE POETVIN.

MEMBRES PRESENTS

- Collège des élus : Annaïck HUCHET, Marianne LE POETVIN, Pierre-Paul AUBERTIN, Tibault GROLLEMUND, Frédéric CHAZAL, Benjamin AZOUZE, Guillaume DANNIC, Dominique ROUSSELOT, Thomas BRON, Marie THUILLIER,
- Collège des professionnels : Dominique MICHAUD, Etienne AUBRY, Aurélia BOIRAL, Alwenna JEGAT, Charlotte OLIVIER, Pierre REBOUR, Fanny BOQUILLET,
- Collège des personnalités qualifiées :

MEMBRES REPRESENTES

- Collège des élus : Ronan JUHEL donne pouvoir à Annaïck HUCHET
- Collège des professionnels : Eva GALLEN donne pouvoir à Etienne AUBRY
- Collège des personnalités qualifiées :

MEMBRES ABSENTS

- Collège des élus :
- Collège des professionnels :
- Collège des personnalités qualifiées : Régina DUTACQ, Pierrick PAINVIN

Également présents :
J. FROGER – Directeur de l'office de tourisme
C. BEVAND – Responsable Accueil, Promotion et Développement
G. PAILLET – Responsable Administrative Partenariats et Qualité

*Nombre de conseillers
> en exercice : 21
> présents : 17
> votants : 19
Date de convocation :
le 26 juin 2026*

Délibération n° 2026-07-02-015 FC

Fonctionnement : Convention de partenariat Agence de Développement Touristique 56 – Office de Tourisme de Belle Ile

L'Agence de Développement du Tourisme du Morbihan (ADT56) propose de mettre à disposition de l'Office de Tourisme le Système d'Information Touristique (dit SIT) Tourinsoft. Ce SIT vient en remplacement de l'actuel SIT Hawwai utilisé par l'office de tourisme pour mettre en avant ses partenaires sur son site internet belle-ile.com.

Ce nouveau SIT appelé Tourinsoft est la base de données d'offres touristiques partagée du Morbihan. Il permet la mise en réseau de la base de données partenaires avec les offices de tourisme du Morbihan.

La convention porte sur les modalités et conditions de collecte, de saisie, de consolidation, de partage et de diffusion de l'information touristique. Elle définit les modalités de coopération entre les partenaires, leurs droits et responsabilités respectifs au regard de la gestion de cette base de données., ainsi que les modalités d'accompagnement de l'ADT56 auprès du signataire.

Les partenaires signataires de la convention se fixent pour objectif commun de mettre à disposition du réseau un ensemble d'offres touristiques le plus exhaustif possible, pour favoriser le développement de l'attractivité touristique du Morbihan.

L'ADT56 met à gracieusement à disposition le SIT Tourinsoft.

La délégation de signature du directeur Délibération N°2026-06-09-004 ne prévoyant pas la possibilité de signer des conventions, il est demandé au Comité de Direction d'autoriser le directeur à signer la convention de partenariat entre l'Agence de Développement du Tourisme du Morbihan (ADT56) et l'Office de Tourisme de Belle-Ile.

Envoyé en préfecture le 03/07/2026

Reçu en préfecture le 03/07/2026

Publié le

ID : 056-878114107-20260702-20260702015-DE

Berger
Levrault

Le Comité de Direction de l'Office de Tourisme de Belle-Ile-en-Mer, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'autoriser le directeur à signer la convention de partenariat entre l'Agence de Développement du Tourisme du Morbihan (ADT56) et l'Office de Tourisme de Belle-Ile.

Fait à Le Palais, le 2 juillet 2026

Marianne LE POETVIN
Présidente de l'EPIC
Office de Tourisme de Belle-Île-en-Mer